

■ **Ayanda Biosystems Sàrl**, à Ecublens (VD), conseils, commerce et production dans le domaine des micro-systèmes et de la bio-informatique (FOSC du 27.12.2001, p. 224). La société ayant décidé d'adopter une nouvelle forme juridique, soit celle de la société anonyme, les statuts ont été modifiés le 27 mars 2002. Date du bilan de transformation : 31 décembre 2001. La raison sociale devient : **Ayanda Biosystems SA**. Capital-actions entièrement libéré : CHF 100'000, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité. Administration : Solomzi Makohliso, d'Afrique du Sud, à Lausanne, qui n'est plus gérant, président avec signature individuelle, Anna Catharina Heuschkel, de Zurich, à Cugy (VD), et Carine Köppel, de Guttet, à Lausanne, ces deux dernières avec signature collective à deux, toutefois pas entre elles. Réviseur : Fiduciaire Michel Favre S.A., succursale d'Echallens, à Echallens.

Journal no 3756 du 10.04.2002
(00429856 / CH-550.1.025.138-7)